

et
100% à gauche

2, rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil
Tél : 01 48 70 42 30 - Fax : 01 48 59 39 59
E-mail : lcr@lcr-rouge.org
Web: lcr-rouge.org

**vous proposent deux journées de formation
sur le thème:**

Bilan et perspectives à mi-mandat

**Du samedi 11 décembre au
dimanche 12 décembre 2004.**

**27 rue de Taine
75012 Paris
Métro Daumesnil (ligne 6 et 8)**

Le droit à la formation des élu-es

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects financiers, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation, sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation & citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire valoir, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation & citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation & citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées :

Pour les élus et agents territoriaux des communes de:	
- moins de 1000 habitants	150 €
- de 1000 à 5000	200 €
- de 5000 à 10000	250 €
- de 10000 à 30000	300 €
- de 30000 à 50000	400 €
- de 50000 à 100000	450 €
- plus de 100000	500 €

Pour les Conseillers généraux et régionaux 500 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et le déjeuner du dimanche.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

BILAN ET PERSPECTIVES À MI-MANDAT,
organisées par **100% à gauche** et *Formation & citoyenneté*

Les 11 et 12 décembre 2004,
au 27 rue Taine, 75012 Paris.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94). **Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09**

Nom : _____ **Conseil général :** _____ **Signature du candidat à la journée :** _____
Prénom : _____ **Conseil régional :** _____
Adresse : _____ **Collectivité territoriale :** _____
Commune de : _____
Code Postal : _____ **Nombre d'habitants** _____ **Signature du responsable** _____
Ville : _____ **(pour les élus communaux) :** _____ **avec cachet :** _____
E-mail : _____
Fonction élective : _____

CACHET



Bilan et perspectives à mi-mandat.

Samedi 11 décembre 2004

13h30 Ouverture par Lucien Sanchez.

14h00 : 1er Atelier : retour à mi-mandat sur le travail entrepris.

Modérateurs: **Roselyne VACHETTA** et **Gérard BARTHÉLÉMY.**

Expériences positives.
Analyse des difficultés.
Lisibilité de l'action.
Travail sur le terrain et dans l'institution.

Compte-rendu de la mobilisation contre l'incinérateur à Clermont Ferrand par Francis Vergne.

Dimanche 12 décembre 2004

9h00 2ème atelier: Quels axes de travail en commun?

Modérateurs: **Patrick AUZENDE** et **Michèle PUJOLS.**

Penser global, agir local. Articulation entre le travail sur le terrain, le travail dans l'institution et les perspectives nationales.

Pour répondre aux besoins de la population,
pour défendre les services publics, pour exiger un grand service public de l'eau...
pour lutter contre la décentralisation qui étrangle financièrement les communes,
pour protéger l'environnement et défendre une ville viable,
pour s'opposer à la constitution et ses conséquences,
pour mettre en oeuvre la démocratie directe,
pour imposer un autre partage des richesses.

14h00 3ème atelier: Communication écrite

Modérateurs: **Patrick Auzende** et **Michèle Pujols.**

Comment introduire les expériences dans un programme municipal, le plan d'urgence, le manifeste...

17H00 Conclusion des travaux par Samuel JOSHUA.



formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris